

INTRODUCTION.

I.



Le livre n'est pas un monument élevé à la mémoire des imprimeurs liégeois, mais plutôt un dictionnaire historique et littéraire, dont le but est de fournir aux travailleurs les indications qui leur sont nécessaires. Je n'ai rien négligé pour rendre cette seconde édition aussi complète et aussi exacte que possible.

Je n'ai pas cru devoir adopter dans cet ouvrage la classification par ordre d'imprimeurs. Parmi les typographes liégeois, un petit nombre mérite cet honneur. En outre, ce pays a vu naître une foule de pièces qui ne portent aucune marque de fabrique et dont l'origine eût été discutable, vu la similitude des caractères employés simultanément à certaines époques par plusieurs ateliers.

L'ordre systématique présente également un grave inconvénient. Certains articles peuvent être rangés indifféremment dans plusieurs catégories, ce qui oblige l'auteur à des répétitions multiples.

Seul, l'ordre chronologique pouvait s'adapter à ce recueil. Tout en permettant de constater le mouvement intellectuel de chaque siècle, chose précieuse pour l'histoire littéraire, il offre la facilité de rassembler en quelques instants les productions d'un même imprimeur.

Ce système admis, j'ai divisé la *Bibliographie* en deux parties. La première comprend les livres imprimés dans la ville de Liège, ou qui portent erronément cette indication. La seconde énumère les principales publications éditées dans les autres localités de l'ancienne principauté ou de la province de Liège actuelle, les ouvrages imprimés à l'étranger concernant ce pays, et, enfin, les articles publiés sur cette matière dans les revues belges les plus importantes.

Les impressions liégeoises du XVI^e siècle, étant considérées comme les incunables de ce pays, sont citées intégralement. A partir de 1601, au contraire, la date et le lieu d'impression n'ont plus été mentionnés dans la première partie. L'une était inutile, par suite du système adopté ; l'autre est remplacée par un tiret.

Les initiales placées à la fin d'un article indiquent que l'ouvrage se trouve dans une des bibliothèques suivantes :

B. Bibliothèque royale de Bruxelles.	S. Bibliothèque du Séminaire de Liège.
D. M ^r Delhasse.	T. Bibliothèque de l'auteur.
F. M ^r G. Francotte.	U. Bibliothèque de l'Université de Liège.
H. M ^r Helbig.	

Deux classes de documents m'ont paru devoir être exclues de ces recherches. Ce sont d'abord les mandements des princes-évêques, imprimés en placard, puis réunis, dans le *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, publié à Bruxelles de 1855 à 1878 ; ensuite les thèses présentées de 1815 à 1830 par les étudiants de l'Université de Liège, et qui ont été mentionnées par M. Fiess, dans ses *Étrennes universitaires pour l'année 1830*. J'ai également omis les livres qui n'offraient aucun intérêt et dont la nomenclature eût grossi inutilement le

II.

volume. Ils appartiennent principalement aux catégories des livres classiques, ouvrages de piété, contrefaçons d'éditions françaises, procès modernes, et chansons wallonnes imprimées pendant ces quarante dernières années en forme de placard.

M. Ferdinand Henaux dans la troisième édition de son *Histoire de Liège*, publiée en 1872, tome II, pp. 138 et 264 persiste à soutenir que l'imprimerie existait dans cette ville au XV^e siècle. Je crois donc utile de terminer cette préface en réimprimant la notice que j'ai publiée à ce sujet en 1867.

ÉTABLISSEMENT DE L'IMPRIMERIE A LIÈGE.

Jusqu'en 1842, Morberius était généralement reconnu comme le premier imprimeur liégeois (1). Foullon, dans son *Histoire*, t. II, p. 266, écrivait : « Anno 1558 primum Leodii visa ars typographica, primo typographico Waltero Morberio. »

« Walthère Morberius, dit Bouille, t. II, p. 407, fut le premier qui commença d'exercer cette année (1558) l'imprimerie à Liège. »

Seul Villenfagne, dans ses *Mélanges*, de 1810, pp. 84-90, affirmait qu'un nommé Holonius avait établi une imprimerie à Liège vers 1522. Il se fondait sur une note d'Érasme : *Holonius Leodiensis typographus qui colloquia primus formulis excudit*. Cette première édition des *Colloquia* parut effectivement en 1516, mais à Bâle, chez Froben, où Holonius était employé en qualité de prote. D'autres textes d'Érasme démontrent à l'évidence qu'Holonius n'a jamais exercé sa profession à Liège.

Villenfagne avait aussi voulu faire de Luc Bellère un typographe liégeois. Celui-ci, frère de Jean Bellère, imprimeur d'Anvers, s'était établi à Liège comme libraire et fut enterré dans cette ville. Villenfagne alléguait comme preuve le titre suivant cité par Paquot : *Summa doctrinae christianae in usum christianae pueritiae, per quaestiones recens conscripta et nunc denuo edita jussu et auctoritate sacratissimae Rom. Hung. Bohem., etc., Regiae Maj. archiducis Austriae, etc. Leodii, impensis Lucae Belleri, MDLVII, in-12 de 135 ff. et 8 ff. d'index*. La souscription même de cet ouvrage du P. Canisius indique un libraire. Le livre est en réalité imprimé à Anvers, chez Jean Bellère. L'épitaque de Luc Bellère lui donne aussi le titre de *bibliopola* et non de *typographus* (2).

En 1842, quatre articles anonymes vinrent réveiller les bibliophiles liégeois. MM. Étienne et Ferdinand Henaux annoncèrent d'abord dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, t. III, que Monsieur C. M. (Charles Moulan) de Liège avait trouvé dans un tas de vieux bouquins un petit

1. Voyez sur cet imprimeur : Capitaine, *Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans le pays de Liège*, p. 52 et suiv.

2. L'imprimeur anversois Gilles Radée et le graveur Jean de Glen ont aussi été cités comme typographes liégeois.

Ces diverses assertions ont été réfutées dans le *Messenger des sciences*, de 1843, pp. 26-29, et dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. IX, pp. 125 et 225. En revanche, la souscription de l'ouvrage de Northusius, que je cite en 1597, semble prouver que Gérard Du Rieu avait établi une imprimerie à Liège.

Introduction.

III.

in-4, sans chiffres ni réclames, intitulé : *Les sermons du désireux qui aspire à suivre le train de nostre doux seign. Jésus-Christ, tournés du latin en françois, à la requeste de noble et courtois M. Jehan comte de Hornes, prévost de l'englise de Liège, etc.* Au bas d'un monogramme curieux, on lit : *Et se vendent à Liège, à la rue del Wagge, en la boutique de Josse Warnier, à l'enseigne de Saint-Hierosme.* (A la fin.) *Cy finist les Sermons... Nouvelement imprimé en la cité de Liège pour Josse Warnier, par Balthazar de Holongne, typographe juré, demourant en la rue du Foulon, à l'enseigne des trois roys près de Nostre Dame aux Fonts, et a été achevé de imprimer le xxij de juing mil cinq cens et dix-septiesme.* M. de Reiffenberg reproduisit cet article dans son *Annuaire de la Bibliothèque royale*, 1842, p. 305.

MM. Henaux revinrent à la charge dans le *Journal de Liège* du 2 mai. Ils font observer que Balthazar de Holongne ne demeurait pas en la rue du Foulon, mais bien en la rue du Faulcon. De plus ils ajoutent que M. de Villenfagne avait découvert, trois mois avant sa mort, un volume antérieur aux *Sermons du désireux*, intitulé *Arnoldi de Fléron, jurisperiti, canonici ecclesiae scti Martini, q. consiliarii clementissimi Joannis de Horne episcopi Leodiensis, Tractatus juridicus de investitura pontificum Leodiorum.* Grand in-4, sans chiffres ni réclames, avec signatures qui finissent à Ziiij. Le texte se termine, au verso du feuillet 140, par ces mots : *Hoc opus impressum est in illustrissima civitate Leodiensium per Lambertum Querici ad instanciam nec non impensas doctissimi Arnoldi de Fléron, anno Domini M.CCCC. LXXXIII, VI. kal. Aug.* Le volume, ajoute-t-on, est orné d'une planche sur bois représentant le sacre du roi David, le papier est d'une fort belle pâte, les capitales faites à la plume, le texte à longues lignes dont trente-sept aux pages pleines, etc.

La mystification était trop forte, elle réveilla même les morts, et le 6 mai suivant nous voyons apparaître une *Réclamation posthume de M. de Villenfagne* auquel M. Polain prête sa plume. Les sermons du Désireux et le traité d'Arnold de Fléron sont, dit-il, deux inventions du genre Fortsas. Le premier livre imprimé à Liège est un petit in-4 de quatre feuilles, caractères gothiques, intitulé *Nouvelles de la mort de Monseigneur Jean de Hornes, arrivée en la ville de Treicht, le 19 du mois de décembre. Imprimé à Liège, en la rue delle Wache, chez Michel Gery, tailleur de figures, au glorieux saint Lambiet.* Ce curieux livre, continue le défunt, donne sur la mort de Jean de Horne, en 1505, des détails que je n'ai jamais lus ailleurs, on y voit, entre autres, que cet évêque est mort d'une indigestion d'écrevisses et non d'un accès de colère contre ses sujets, comme l'avaient prétendu quelques écrivains malveillants.

Le 28 octobre 1842, et dans le même journal, MM. Henaux annoncent une nouvelle impression liégeoise : *La prognostication de Liège, pour l'an MDXLII traictant de l'ordonement du monde, du compost et du kalendrier, établi par maistre Denys Stevart, phisicien de Sa Grâce R^{me} l'évesque de Liège. A Liège, par Quirin de Fléron, tenant sa boutique en la rue du Rouge Lyon, près des R. F. pre-scheurs.* In-16 carré, de 79 ff. non chiffrés.

IV.

Après avoir trompé les rédacteurs des *Archives historiques* et M. de Reiffenberg, ces mystifications furent reproduites par M. Namur, dans son *Histoire de la Bibliothèque de Liège*, pp. 101-107. Enfin dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. I, p. 95, M. F. Henaux avoua celles qu'il avait commises avec son frère. Leur but était, dit-il, aussi louable qu'innocent, ils voulaient acquérir la certitude, en soulevant de savantes critiques, que Liège n'avait pas eu d'imprimeur avant Morberius ⁽¹⁾.

En 1842, Morberius fut détrôné. M. de Reiffenberg fit l'acquisition de la *Pronostication* de Henri Rochefort, que je décris à la première page de ce travail ⁽²⁾. Cette plaquette dont l'authenticité n'est plus contestée aujourd'hui, souleva d'abord quelques difficultés. M. Helbig la croyait imprimée à Anvers, M. Capitaine n'admettait pas que Henri Rochefort osât supplanter Morberius; tous deux étaient d'avis que, si par aventure cette pièce était d'origine liégeoise, du moins elle devait être attribuée à un imprimeur nomade, et, sous ce rapport, je partage leur opinion.

Quelques années s'écoulèrent et la discussion paraissait terminée, lorsque M. Henaux la fit renaître. Dans la seconde édition de son *Histoire de Liège*, publiée en 1857, t. II, p. 110, il dit : « En 1509, un typographe du nom de Pierre de Heer, demeurait sur le marché dans une maison enseignée au Sampson. Il publia, en cette année 1509, un petit in-8, en caractères gothiques, intitulé *Heures à l'usage de Rome.* »

Cette note mit en rumeur les bibliophiles. Bien que M. Henaux affirmât avoir vu l'ouvrage, plusieurs amateurs, entre autres, M. Capitaine, rendus défiants par les mystifications du même auteur, en nièrent énergiquement l'existence ⁽³⁾.

M. Henaux et M. Capitaine avaient tous deux raison. Le volume en question existe ⁽⁴⁾, et fait partie de ma bibliothèque. Seulement il porte la date de 1505, et, de plus, M. Capitaine n'avait pas tort en affirmant que cette date était inexacte. Il est intitulé :

Heures en françois, à l'usage de Romme, avec plusieurs belles et dévotes oraisons (onques plus imprimées), traduitz de latin en françois. A Liège, chez Peter de Heer, imprimeur juré, 1505. Avec privilège.

C'est un p. in-8, de 152 ff. non chiffrés, signés Aij — Tiiij, de 26 lignes à la page. Le texte, noir et rouge, caractères gothiques, mêlés de quelques lignes en caractères romains, est orné d'initiales, tantôt rouges et en caractères gothiques, tantôt

1. M. Chalon avait précédé M. Henaux dans cette voie, en annonçant, en 1840, dans le catalogue Fortsas, les *Mémoires de M. l'abbé de Mouzon, résident de France à Liège*, imprimés à Reims en 1645, in-12, avec trois portraits, gravés par Valdor.

2. Voyez sur cette pronostication et les discussions auxquelles elle a donné lieu : *Catalogue de la librairie ancienne de A. Polain*, mai 1842, p. 64. — *Annuaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles*, 1843, p. 12. — *Bulletin du bibliophile belge*, t. IX, p. 115. — *Messenger des sciences historiques*, 1847, p. 248. — A. Warzée. *Recherches sur les almanachs belges*, p. 19. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, p. 80. — Capitaine. *Recherches*, p. 51.

3. Voyez le journal *la Meuse*, 21 et 22 août 1862, et la *Gazette de Liège*, 22 et 23 août.

4. M. Wittert en a donné la description dans la *Gazette de Liège*, 1862, n° 260.

Introduction.

V.

noires, ornées et en caractères romains. Sur le titre et à la fin du calendrier se trouvent deux petites gravures sur bois. La fin du volume est occupée par *La vie de Madame S. Marguerite, vierge*, et par *Un beau dictum fait sur les deux mots de Ecce homo*. Au dernier feuillet et dans un encadrement gravé sur bois se lit l'indication suivante: *Cestes présentes Heures sont à vendre en la maison de Peter de Her, au signe du Sampson sur le marchié, en Liège, etc.* En-dessous, une main assez habile a tracé la date MDV, sans faire attention que cette manière de l'écrire n'était pas usitée à cette époque.

La date de 1505 qui se trouve sur le titre des Heures n'a pas été altérée par des procédés chimiques. Néanmoins, je pense que ce volume doit être reporté à l'année 1585, et voici sur quoi je me fonde:

1° Les gravures du titre et de la fin du calendrier, les initiales en noir, le caractère romain et l'encadrement du dernier feuillet sont évidemment postérieurs à 1505.

2° Le caractère gothique et les initiales en rouge appartiennent bien au XV^e siècle, mais ils se retrouvent dans l'*Instruction aux petits enfants*, imprimée par Pierre de Heer en 1589. Le caractère romain et les initiales noires se rencontrent également dans cette *Instruction*. En outre, la parfaite identité de la dernière pièce qui contiennent ces deux volumes, le *Dictum: Ecce homo*, est une raison de plus pour assigner aux deux ouvrages une date à peu près pareille.

J'ai retrouvé aussi sur le titre de l'*Epitome novae grammaticae*, imprimé par de Heer, en 1582, un fleuron gravé dans les *Heures* au bas du feuillet signé S4, ainsi que le caractère romain et des initiales noires identiques.

3° M. Schoonbrodt, archiviste de l'État, à Liège, a bien voulu me communiquer les deux extraits suivants des registres aux dépêches du conseil privé qui concernent des productions inconnues de Morberius:

« Le 11 septembre 1581, le prince évêque permet à Gaultier Morberius d'imprimer: *Heures de Notre-Dame, à l'usage de Rome ou de Liège, en grand et petit format*, chansons de Noël, déclinaisons (*sic*), figures et grammaires, calendriers, dévotes contemplations, instructions, quinze effusions et autres semblables menus livrets. »

« Le 30 septembre 1581, un différend s'étant élevé entre Walter Morberius et Pierre de Heer, relativement au privilège exclusif réclamé par le premier, le prince statue qu'une nouvelle commission sera donnée audit Morberius, laquelle ne contiendra pas de clause privative pour les autres imprimeurs. »

D'après ces deux indications, il me semble assez naturel que Pierre de Heer se soit empressé de profiter de la permission que lui accordait le second octroi, et les *Heures à l'usage de Rome*, dont le débit devait être facile, lui auront paru une assez bonne spéculation.

4° Pierre de Heer, natif de Tongres, vint se fixer à Liège sur le grand marché à l'enseigne du Sampson. Il existe des livres sortis de ses presses, de 1581 à 1589. Cette enseigne est indiquée au dernier feuillet des *Heures en françois*. Il me paraît inutile de supposer que le soi-disant Pierre de Heer, de 1505,

VI.

fut un ascendant du Pierre de Heer de 1581. Le grand-père de ce dernier portait, à la vérité, le même prénom, mais il s'était établi à Guyoven, près de Saint-Trond, et aucun indice n'autorise à penser qu'il ait été imprimeur à Liège (1). En admettant que Liège eût possédé une imprimerie dès 1505, il serait assez étonnant qu'on n'en connût aucun autre spécimen que les *Heures*. De plus, jusqu'à Henri Rochefort, les livres liturgiques liégeois, les pronostications, etc., sont tous édités hors du pays. Chose singulière d'imprimer à Paris ou à Anvers lorsque l'on a sous la main un atelier typographique. Ce n'était pas non plus la grandeur du format qui eût forcé le public à recourir aux presses étrangères. Ainsi en 1505 même on voit paraître, à Anvers, un calendrier de Liège en flamand, et en 1506, à Paris, un *Breviarium Leodiense*, tous deux de format in-16. (Voy. aux Annexes).

Je conclus donc que la date de 1505 est probablement fautive. Comment l'expliquer? Est-ce une coquille typographique (2) et un ouvrier maladroit a-t-il placé un zéro pour un 8, ou bien les *Heures en françois* sont-elles une réimpression textuelle d'une édition française, si textuelle que l'ouvrier aurait conservé jusqu'à la date de son modèle? Je ne demanderais pas mieux que de pouvoir attribuer à ce volume la date de 1505, et d'être l'heureux possesseur de la première impression liégeoise mais cela me paraît impossible à établir (3).

Ici s'arrêtent les discussions sur l'origine de l'imprimerie liégeoise. Mentionnons cependant, avant de terminer, un dernier incident. En mai 1863, M. P. Hahn, libraire à Liège, annonça dans son catalogue, sous le n° 1331, le livre suivant:

TABULA. TER. NOVAE. (In fine). *Impressu Leodio per Pet. ab. Heer, ao 1522*. Une feuille in-folio pliée en deux. La première et la quatrième page forment le texte, la deuxième et la troisième sont occupées par une carte d'Amérique.

M. Fiess, bibliothécaire de l'Université de Liège, qui avait remarqué que l'encre et les caractères de la rubrique différaient du reste de la pièce et se défiait de l'authenticité de cette impression, fit des

1. Voy. la généalogie de Pierre de Heer dans le *Bibliophile belge*, t. I, p. 38.

2. Il y a évidemment une erreur de ce genre dans la citation suivante du catalogue manuscrit n° 92 des jésuites de Liège, fol. 106 v°: Léon Hubertin. *Du bien de l'état de ceux qui veulent la chasteté*. Liège, 1515, in-18. Voyez aussi la pièce: *Opene bryeven*, que nous citons en 1593, bien qu'elle soit datée MDXIII.

3. Malgré ces nombreuses preuves M. Henaux a maintenu, en 1872, son opinion dans le tome II, p. 264 de la troisième édition de son *Histoire de Liège*, en rétablissant seulement la date de 1505. La table du même volume, p. 744, nous apprend aussi que, selon les vraisemblances on imprimait à Liège dès le commencement du XV^e siècle. Pour expliquer le fait assez étrange que de 1505 à 1556 on n'ait conservé aucune production des soi-disant presses liégeoises M. Henaux nous en donne une raison bien simple. « Tout semble indiquer, dit-il, que Énard de la Marck (qui régna de 1506 à 1538) prohiba l'imprimerie de peur qu'elle ne mît au jour des livres entachés des idées nouvelles. » Mais M. Henaux oublie de nous expliquer comment Énard de la Marck, prince des plus intelligents, tout en prohibant les impressions hérétiques, n'a pas conservé un ou deux typographes orthodoxes pour imprimer ses mandements, les statuts synodaux, les livres de liturgie et de dévotion, etc.; et comment ses deux successeurs Corneille de Berghes et Georges d'Autriche (1538-1557) ont commis la même bévue. Ces trois malheureux princes-évêques ont bien dû regretter leur faute. L'on trouvera aux *Annexes* de ce livre la longue liste des impressions qu'ils ont été obligés de faire exécuter hors du pays par suite de leur incroyable négligence.

Introduction.

VII.

recherches à ce sujet et la carte d'Amérique fut retrouvée parfaitement identique dans l'édition suivante de Ptolémée, indiquée par Brunet, t. IV, p. 955 : *Geographicae enarrationis libri VIII. Argentoragi (sic), J. Grieninger, 1525, in-folio*. Inutile d'ajouter que la souscription *Impressum Leodio* ne s'y trouvait pas ⁽¹⁾.

1. Dans le même catalogue, sous le n° 1332, M. Hahn indiquait une autre pièce que je crois utile de mentionner pour ne pas laisser les bibliophiles dans l'erreur, bien qu'elle ne fût pas indiquée, comme une impression liégeoise. Elle était intitulée *La pileuse, remembrable et pytoiable prise faicte de la cité de Liège, conquestée par feu nostre redoutté seigneur Charles duc de Bourgoigne, avec l'aide et secours luy donnée par le roy Loys de France. Escript au mieulx par moy Jehan Molinet. (A la fin.) Cy finist le narré véritable du sacaigemet de Liège es pais d'Alemagne et de sa grāde cruele et misérable opugnation. Imprimé nouvellemēt à Couolloingne Agrippine, par Piere de Ollpe, en l'an de nostre seigneur mille cccc. lxxviij. Le huiet apiril. In-4, de 12 ff. non chiff., goth. à 2 col. de 31 lignes à la page.*

Le titre était suivi d'une réclame annonçant que, pour ne pas déflorer la pièce, l'acquéreur devrait se résigner à payer 600 francs sans la voir. Malheureusement quand les amateurs se présentèrent et offrirent le prix demandé, M. Hahn, éluda la demande en affirmant qu'il avait vendu la pièce et qu'il ne pouvait en indiquer l'acquéreur; ce qui prouve que l'ouvrage n'avait jamais existé que dans le catalogue du libraire.

Voyez à ce sujet la *Gazette de Liège*, 18, 22, 23 août 1862 et la *Meuse* des 20, 21, 22 août. Nous pouvons encore ranger parmi les impostures littéraires le volume suivant qui se trouve à l'Université de Liège: Les œuvres magiques de Henri Corneille Agrippa, par Pierre d'Aban, latin et français, avec des secrets occultes. *A Liège* (sans nom d'imprimeur), 1547. In-18, de 113 pp. et 5 pp. non ch. de table. Avec un portrait et six planches grossièrement gravées sur cuivre. La date du volume est supposée. L'impression est évidemment du XVIII^e siècle. Il existe une autre édition in-18 de ce livre portant la rubrique: *Liège, 1798*.

VIII.

Après avoir terminé l'historique de la question, il ne reste plus qu'à poser les conclusions qui me semblent devoir être adoptées:

1^o Avant Morberius, il a existé à Liège des imprimeurs nomades (*briefdrucker, printers*), peut-être même à la fin du XV^e siècle. Je range dans cette catégorie, Henri Rochefort et sa Pronostication de 1556, qui est jusqu'ici la première plaquette authentique imprimée à Liège. Peut-être faut-il y ajouter les quatre placards cités en tête de cet ouvrage.

2^o Le premier imprimeur *réel, établi et fixé* à Liège est Gautier Morberius dont la famille était probablement originaire du comté de Looz. Il était imprimeur à Anvers lorsqu'il fut mandé à Liège par le magistrat de cette ville en 1555. Le 28 octobre 1558 il fut déclaré premier imprimeur juré de la cité. Sa première production connue ⁽¹⁾ est le *Breviarium Sancti Pauli* de 1560. Je me rallie à cet égard à l'opinion avancée par M. Henaux en 1843: « Respectons la mémoire de Morberius. Ne le dépouillons de l'estime que la postérité lui consacre que quand la découverte d'un précieux bouquin sera de nature à l'ébranler. Dans notre scepticisme, nous ne croirons à l'existence d'une pareille rareté que pour autant qu'elle frappera nos regards agréablement surpris. Nous serons alors, nous qui tenons tant à la réputation intellectuelle de Liège, les premiers à revenir sur nos décisions. »

1. Voyez les deux livres cités à l'année 1559.

